



Club de Vitesse sur Glace du Havre
12 lotissement les pommiers
76110 SAUSSEUZEMARE EN
CAUX
Tél-port : 06.32.43.93.04
E-mail : stephanielavenu@wanadoo.fr

ANNONCEMENT LIGUE DE NORMANDIE Saison 2011/2012

Le C.V.G.H organise le CHAMPIONNAT de LIGUE de NORMANDIE
le Dimanche 1 avril 2012 de 8H00 à 17H00
Patinoire du Havre
106 rue Louis Blanc,
76620 LE HAVRE

Inscriptions : les inscriptions sont à faire avant le samedi 24 mars 2012 :
Sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>
+copie aux compétitor steward:
Stéphane Larrière : stephane@larriere.fr
Bertrand Mius : bertrand.mius@wanadoo.fr

Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.

Le montant des droits d'inscription est de **15 €** par patineur à établir à l'ordre du CVGH.
Un chèque de caution de 50 € sera demandé pour les bonnets.

Les Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56mx26m sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m selon la règle ISU 280.
Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

Distances et catégories d'inscription

Individuelles Hommes et Dames

Seniors	- 1000 M - 500 M - 1500M sur sélection
Juniors A	- 1000 M - 500 M - 1500M sur sélection
Juniors B	- 1000 M - 500 M - 1500M sur sélection
Juniors C	- 1000 M - 500 M - 1000M sur sélection
Juniors D	- 777 M - 500 M - 1000M sur sélection
Juniors E	- 500 M - 333 M - 777M sur sélection

Relais (relais organisés si le timing le permet)

Dames : 2000M Hommes : 3000M

La 3ème distance est une Super-Finale. Pour la 'SuperfinaleA', ne participera que les patineurs ayant des points de 'finaleA' à l'issue du classement général provisoire des distances précédentes.

Cependant, le nombre maximum de participants est fixé à :

-4 participants pour les Super-Finales 500, 777, 1000m

-6 participants pour les Super-Finales 1500m

Les ex aequo en points de finale aux 4èmes places (pour les Supers-Finales 500, 777, 1000m) ou les aequo en points de finale aux 6èmes places (pour les Supers-Finales 1500m), participeront également aux Super-Finales.

Participation :

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (**compétition**) à la Fédération Française des Sports de Glace et inscrit dans l'une des catégories précitées.

Tout patineur pour être engagé, **doit avoir réalisé le temps de sélection (depuis le 01/07/2010)** de la catégorie où il est inscrit et rappelé ci dessous :

Si nécessaire, il sera demandé un justificatif indiquant que le temps de sélection a bien été réalisé (fiche de test dûment renseignée, protocole...)

	Hommes		Dames
Seniors	51.00 sur 500M	57.00	sur 500M
Junior A	53.00 sur 500M		59.00 sur 500M
Junior B	55.00 sur 500M		60.00 sur 500M
Junior C	58.00 sur 500M		63.00 sur 500M
Junior D	63.00 sur 500M		68.00 sur 500M
Junior E	67.00 sur 500M		73.00 sur 500M
	Ou 48.00 sur 333M	ou	51.00 sur 333M

Classement :

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.

Toutes les distances se courent à partir des huitièmes de finale (si nécessaire), et par élimination jusqu'à la finale.

Conformément à la règle 9.3.b et si le timing le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc...) courent des finales de consolation, sans attribution de points.(système toutes finales)

Récompense :

Récompenses pour les 3 premiers du classement général individuel dans chacune des catégories selon le règlement ISU.

Récompenses pour les 3 premiers du classement général par club selon le règlement CSNPV.

Règlement :

Les règles de compétition font référence aux règlements ISU et nationaux de la CSNPV.

Les patineurs sont équipés conformément à la règle 291 de l'I.S.U.les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction.

Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

Service médical :

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés.

Tirage au sort :

Le tirage au sort se déroulera, sous la responsabilité du Juge arbitre et du Compétitor-steward, le 31 mars 2012 à l'issu du challenge à la patinoire du Havre.

La Présidente du CVGH
Stéphanie LAVENU